

ATTRACTIVITÉ  
FOCUS  
SUR LE  
MÉCÉNAT  
DE  
NATURE

2<sup>ÈME</sup> RENCONTRES DU MÉCÉNAT

**Daniel BAUDOÛN**

Conseiller délégué au mécénat

Maire de Sainte-Ruffine

Diffuser la culture du mécénat sur notre territoire, structurer notre offre de projets à soutenir, entretenir le lien avec nos mécènes et ouvrir vers d'autres formes de partenariats sont les 4 fondements de notre stratégie de développement du mécénat sur le territoire de notre agglomération.

Les rencontres du mécénat de Metz Métropole s'inscrivent pleinement dans cette démarche et ainsi nous avons choisi pour cette 2<sup>ème</sup> édition de mettre en lumière une forme particulière de mécénat à savoir le mécénat de nature et de compétences.

Moyen alternatif pour une entreprise d'aider un projet d'intérêt général quand un don financier s'avère compliqué en période de crise ou de tension budgétaire, le mécénat en nature se développe et gagne des partisans d'années en années.

Il atteint aujourd'hui 12 % du budget global du mécénat au niveau national.

Multiforme, inventif, créatif, facteur de cohésion d'équipe ce type de mécénat consiste à mettre à disposition les différentes ressources de son entreprise : produits, compétences, capacité d'innovation, outils d'évaluation... au service de projets les plus variés.

Convaincus de la marge de manœuvre dont nous disposons pour faire croître ce type de partenariats avec les entreprises de notre territoire et notamment les plus petites, nous vous proposons de découvrir les aspects comptables et fiscaux de ce type de mécénat mais aussi et surtout les opportunités de projets que nous entendons partager avec vous, alors n'hésitez plus !

## OPÉRA-THÉÂTRE

### NOS MÉCÈNES

ACTUAL  
BENEDIC  
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS  
CARDEM  
CATHELIN FLEURS  
DEMATHEU BARD  
DIGIT'OFFSET  
ECUREUIL ET SOLIDARITE  
EGPL  
GIS-MIC  
GOCEL  
HB CONSULTING  
KPMG  
LCR  
MOSELLANE DES EAUX  
MPM  
REACH THE FIRST  
SEM METZ TECHNOPOLE  
SKOLACADEMY  
SPEEDI RYCHI NYLON  
SPIE  
VINCI CONSTRUCTION  
VISUEST

## MUSÉE DE LA COUR D'OR

### NOS MÉCÈNES

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS  
C COM CIE  
DLSI  
FONDATION TOTAL  
KINEPOLIS SAINT-JULIEN-LES-METZ  
KPMG  
LORGEC  
LOTZ TP  
MARCOTULLIO  
METZ EXPO EVENEMENTS  
MOSELLANE DES EAUX  
QUADRAL  
SAG VIGILEC  
SPEEDI RYCHI NYLON  
VINCI CONSTRUCTION

## CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

### NOS MÉCÈNES

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS  
ECUREUIL ET SOLIDARITE  
IT'S4U  
ROTARY METZ CHARLEMAGNE  
SUPER U SAINT JULIEN LES METZ

## MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

### NOS MÉCÈNES

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

### NOS PARTENAIRES

CLUB METZ TECHNOPOLE  
DCF METZ  
EL THEATRIS RESTAURANT  
LA GRANGE AUX ORMES  
LE MET'  
LIBRAIRIE HISLER EVEN  
MAISON CASSANO-RIBEIREX  
PIERRE CORDIER TRAITEUR  
PRINTEMPS METZ  
THEATRIS BAR

### NOS PARTENAIRES

BATIGERE  
FONDATION DU PATRIMOINE  
CINÉMA PALACE METZ  
CINÉMA CAMÉO METZ

# LES MÉCÈNES ET PARTENAIRES

## “ENTREZ DANS L’HISTOIRE” : UN APPEL AUX DONS AVEC UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION MÉCÉNÉE

Le Musée de la Cour d’Or - Metz Métropole vit actuellement un moment exceptionnel de son existence : la Chapelle des Petits Carmes deviendra bientôt sa nouvelle entrée. Une signature résolument contemporaine a été choisie, faisant dialoguer de la plus belle des manières modernité et patrimoine.

Le projet est audacieux dans sa conception, mais également dans son financement. Pour la première fois, il a été choisi de financer cette restauration en partie via une souscription publique ouverte à tous.

Afin de faire connaître au plus grand nombre cette initiative, une campagne de communication jeune et décalée était indispensable. Néanmoins faute de budget et dans un esprit de cohérence, solliciter une agence du territoire à mettre à disposition ses compétences sous forme de mécénat de nature est devenu une évidence.

Cette campagne de communication cumule les avantages : d’être à moindre coût mais également et surtout de permettre une adhésion des salariés des différents prestataires, sensibilisés ainsi à la restauration du patrimoine local.

Merci à l’agence Speedi Rychi Nylon, Kinépolis Metz, Cinéma Caméo et Palace Metz



## UN STAND À LA FOIRE INTERNATIONALE DE METZ

Toujours dans le but de promouvoir la démarche mécénat ainsi que la souscription publique pour la rénovation de la Chapelle des Petits Carmes, l'agence C COM CIE a réalisé sous forme de mécénat de nature un stand à la Foire Internationale de Metz où un espace nous a été réservé, également au titre de mécénat de nature, par l'organisateur de la FIM : Metz Expo Événements.



## DES COMPOSITIONS FLORALES POUR L'OPÉRA-THÉÂTRE DE METZ MÉTROPOLE

Grâce au mécénat de nature de Cathelin Fleurs, l'Opéra-Théâtre bénéficie du savoir-faire de cet artisan fleuriste pour les décors des différents spectacles ou manifestations.

## OPÉRA-THÉÂTRE

- **Développer un outil de visite virtuelle** de l'Opéra-Théâtre afin de permettre aux 28 000 spectateurs accueillis chaque saison de découvrir les coulisses, d'accéder à des lieux inaccessibles, des métiers inconnus. Rendre l'Opéra-Théâtre accessible au plus grand nombre, se servir de la visite virtuelle comme un outil pédagogique.
- **Équiper les danseurs de survêtements à l'image de l'Opéra-Théâtre** afin d'accroître sa visibilité et son rayonnement lors des déplacements de la troupe.



## CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

- **Équiper l'ensemble du bâtiment du wifi, d'un accès à internet** dans le but de faire évoluer les méthodes pédagogiques et d'exploiter au maximum les outils numériques à disposition. Faire face aux avancements, s'adapter et évoluer comme un conservatoire connecté.



## MUSÉE DE LA COUR D'OR

- **Numériser le fonds de plaques de verres et de négatifs** afin de le rendre pérenne. L'objectif est de préserver le patrimoine, d'avoir une vision du Musée du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle et de pouvoir le présenter au grand public tout comme aux chercheurs...



- **Réorganiser, réaménager l'atelier du service des publics** afin d'améliorer l'accueil et l'élargir à des publics empêchés. Le Musée de la Cour d'Or - Metz Métropole propose des ateliers pour permettre aux enfants de découvrir ses collections par le jeu et la pratique artistique mais aussi des visites et des animations s'adressant aux classes allant de la maternelle au lycée, 13 000 élèves ont été accueillis sur l'année scolaire 2015/2016.

## MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE



- **Construire, organiser une exposition afin de présenter la découverte de la villa gallo-romaine de Metz-Grigy** dont les travaux de fouilles se sont déroulés de mai à octobre 2011 sur une emprise de 48 000 m<sup>2</sup>. L'objectif étant de faire découvrir au grand public, aux jeunes générations ou encore à un public averti des vestiges exceptionnels du site archéologique situé au sud-est de l'agglomération messine entre le quartier de Queuleu et les communes de la Grange-aux-Bois et de Peltre.



Le mécénat n'est défini en droit français que par l'administration fiscale<sup>1</sup> et ce, comme « *un soutien matériel ou financier apporté sans contrepartie directe ou indirecte de la part du bénéficiaire à une œuvre ou à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. En d'autres termes, le mécénat consiste à faire un don, en numéraire ou en nature, à un organisme d'intérêt général pour la conduite de ses activités sans attendre en retour de contrepartie équivalente* ».

Ainsi, le mécénat peut revêtir trois formes différentes. Intuitivement, le mécénat peut se limiter à un versement en numéraire que ce soit en pièces sonnantes et trébuchantes, par chèque ou encore par virement bancaire.

**Le mécénat en nature consiste pour le mécène à remettre gratuitement à l'organisme éligible des biens meubles ou immeubles, ou encore à s'acquitter du prix d'une prestation de service qui sera réalisée au profit de l'organisme éligible.**

Enfin, le mécénat de compétence est une forme plus élaborée qui repose sur le transfert gratuit de compétences de l'entreprise mécène vers la structure soutenue et ce, par le biais des salariés de l'entreprise, volontaires et intervenant sur le temps de travail. Cette dernière est très prisée par les grands groupes, mais également par les entreprises plus locales pour qui le mécénat en numéraire est psychologiquement moins évident.

Le mécénat en nature et de compétence sont fortement utilisés par les entreprises<sup>2</sup>. Cependant, la mise en œuvre de ce type de mécénat n'a rien de naturel mais doit, au contraire, **faire appel à des compétences juridiques, fiscales et comptables avérées.**

#### **WILFRIED MEYNET**

Avocat (Marseille et Luxembourg), OCTAVE Avocats, co-directeur du DESU Droit de l'économie sociale et solidaire (Institut de droit des affaires – Aix Marseille Université)

<sup>1</sup> BOI-BIC-RICI-20-30-10-20 § 120.

<sup>2</sup> 41% des TPE et 75% des ETI/GE selon l'Admical.



## ASSOCIATION FRANÇAISE DES FUNDRAISERS

Depuis sa création en 1991, l'Association Française des Fundraisers accompagne la montée en compétence, la mise en réseau et le partage d'expertise des professionnels du mécénat et de la collecte de fonds. Depuis vingt ans, de nouveaux entrants ont émergé dans le secteur du fundraising : le secteur culturel, l'enseignement supérieur et plus récemment, les collectivités territoriales.



Les collectivités territoriales sont soumises à de nombreux défis, et les professionnels du mécénat des collectivités doivent garder à l'esprit plusieurs points de vigilance. Parmi eux, le respect de pratiques éthiques et déontologiques est indispensable à la mise en place de relations pérennes avec les mécènes, tout comme la bonne connaissance du cadre juridique et fiscal du mécénat, permettant de sécuriser toutes les parties-prenantes.

Dans le contexte économique actuel, la **réussite de la mise en place de stratégies de fundraising au sein des collectivités territoriales dépendra en effet de leur capacité à se donner les moyens d'une action pérenne et structurante**. Professionnalisation, acculturation, montée en compétences, vision stratégique et de long terme, partage d'expertise entre professionnels des collectivités et des autres secteurs sont les maîtres mots de cette réussite. Les collectivités qui, aujourd'hui, peuvent témoigner de leur réussite ont remporté ce pari.

Organisme de formation et centre de ressources, l'AFF accompagne les professionnels et futurs professionnels du mécénat des collectivités pour y parvenir également.

### AURÉLIE PERRETEEN

Administratrice de l'Association Française des Fundraisers



# mission Mécénat

## Mécénat, pensez-y ! Avec mon expert-comptable, devenir mécène, c'est une opération réussie et gagnante !

Le mécénat, par son absence de contrepartie directe, est une action désintéressée qui fait participer l'entreprise à une action d'intérêt général. En revanche, les retombées pour l'entreprise mécène sont très positives en terme d'image. En effet, le mécénat est un excellent vecteur de communication car il contribue au rayonnement et la notoriété de l'entreprise. C'est un moyen de faire connaître ses métiers ou de mettre en valeur son savoir-faire. L'investissement et la participation à des manifestations, hors du cadre professionnel, permet à l'entreprise de renforcer son identité et ainsi apparaître comme une entreprise citoyenne aux yeux du public, des médias et des pouvoirs publics.

De plus, il favorise la cohésion interne de l'entreprise. Dans une période remplie d'incertitudes, le mécénat est un moyen de créer de l'intelligence collective, de mettre en commun des expériences et de donner du sens au travail des salariés.

Enfin, c'est une occasion pour l'entreprise d'approcher des publics inconnus. Il peut constituer un moyen efficace pour comprendre les évolutions de la société, anticiper les perceptions des consommateurs et les réactions des citoyens. Bref, de mieux appréhender l'environnement de l'entreprise.

Pour toute précision, parlez-en avec votre expert-comptable

# mission Mécénat

Mécénat, pensez-y !  
Avec mon expert-comptable, devenir mécène,  
c'est une opération réussie et gagnante !

## ➔ Vous vous posez les questions suivantes :

- Quelle est la différence entre le mécénat et le sponsoring ?
- Quelles sont les formes de mécénat ?
- Quel est le gain fiscal d'une opération de mécénat ?
- Faut-il faire un contrat ?
- Quel est l'intérêt pour mon entreprise ?
- Quelles sont les structures qui peuvent bénéficier du mécénat ?
- Que faire en cas de problème ?

## ➔ La différence entre le mécénat et le parrainage

- **Le mécénat** est une aide (don), sans contrepartie directe, à une entité d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique. Celle-ci peut avoir un objet culturel, environnemental, humanitaire, etc.
- **Le parrainage ou sponsoring** s'assimile à une démarche publicitaire qui implique la recherche de retombées économiques.

## ➔ Les formes de mécénat

- **Le mécénat financier**, mais aussi...
  - **Le mécénat en nature**, qui consiste à mettre gratuitement à disposition : des locaux, des biens inscrits sur le registre des immobilisations, des biens produits par l'entreprise.
  - **Le mécénat de compétences**, qui consiste à mettre à disposition du personnel (prestation de services ou prêt de main d'œuvre).
- ➔ *Pour pouvoir justifier des montants éligibles au gain d'impôt de ces deux dernières formes de mécénat, parlez-en avec votre expert-comptable.*

## ➔ Faire un don = réduction d'impôt mécénat

- Les versements effectués au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise.
  - L'avantage lié à un versement supérieur à la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes, au titre d'une année, n'est pas pour autant perdu. Il est possible de le reporter sur les cinq années suivantes.
- ➔ *Cette possibilité de reporter sur cinq an l'avantage fiscal profite particulièrement aux PME, qui peuvent faire un don significatif sans pour autant perdre l'avantage du crédit d'impôt.*
- ➔ *Dispositifs particuliers dans le domaine du patrimoine culturel historique (trésor national), des œuvres d'art contemporain et de la musique.*

ATTRACTIVITÉ

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

GÉNÉROSITÉ

**METZ MÉTROPOLE**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3  
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29  
[metzmetropole.fr](http://metzmetropole.fr)

**CONTACT**

Aurélië REDER / Responsable mécénat  
[areder@metzmetropole.fr](mailto:areder@metzmetropole.fr) | T. 03 87 20 10 05 | P. 06 61 95 36 50

PARTAGE



Conception graphique : Metz Métropole - Pôle Communication. Novembre 2016. Crédits photos : Bertrand Jamot [p. 3], Speedi Ruchi Nijon [p. 5], Christian Legay, David Hourt Metz Métropole [p. 6], Williams Bonbon, Anne Ditsch, Laurianne Klaffer, Gael Brkolewitsch [p. 7], photo Harcourt [p. 9].